



**Challenges Départementaux U11**  
**Adrien LACORE et René VILLEDIEU**

**à 14 h 15**

**Défi PARCOURS et Rencontres à 8**

**Art I** : Les équipes sont réparties en plateaux de 3 ou 4 équipes.

**Art II** : Chaque joueur doit être licencié dans le club pour lequel il participe.

**Art III** : Les équipes de chaque plateau se rencontreront entre elles.

Plateaux à 3 équipes : Match de **2 x 12 minutes**,

Plateaux à 4 équipes : Match de **1 x 16 minutes**

**Art IV** : Le classement sera établi en respectant les critères suivants :

A) Nombre de points :

Match gagné 4 points

Match nul 2 points

Match perdu 1 point

B) En cas d'égalité :

**1<sup>er</sup>) L'équipe qui a été la mieux classée au Défi,**

2<sup>ème</sup>) Goal average particulier,

3<sup>ème</sup>) Goal average général.

**Art V** :

Le Défi doit être effectué avant les rencontres et le retour des feuilles Défi est obligatoire au District.

L'équipe qui n'effectuera pas le Défi sera éliminée, même si elle a gagné toutes ses rencontres.

Si le club recevant ne met pas en place avant les rencontres le Défi, des sanctions seront prises à l'encontre du club recevant le plateau : élimination du Challenge.

**Art VI** : Les règles sont celles de la F.F.F.

**Art VII** : En cas de litige la Section Foot animation tranchera, ses décisions seront sans appel.

**Art VIII** : Chaque équipe devra présenter deux jeux de maillots de couleurs différentes et un ballon en bon état.

**Art IX** : le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> seront qualifiés pour le tour suivant

**Art X** : **Le club premier nommé (surbrillance) est le club qui reçoit le plateau.**

Messieurs les dirigeants, responsables et accompagnateurs d'équipes, n'oubliez pas que cette compétition est avant tout un jeu !!!

**La Commission Foot Animation**

**P.S.** : vous pourrez retrouver toutes les informations concernant le Foot Animation sur le site internet du District de Football de la Haute-Vienne : **foot87.fff.fr**